

Une année 2016 peu propice à la cueillette des champignons

L'année 2016 n'aura pas été très favorable aux champignonnières. C'est le premier constat à retenir du rapport du contrôleur officiel des champignons sauvages de Moutier.

Selon Jean-Claude Gerber, l'année 2016 a été identique à 2015 qui était déjà une année peu propice à la récolte. Pour s'en convaincre, un coup d'œil sur le nombre de contrôles effectués entre le 19 septembre et le 16 octobre n'est pas inutile puisqu'un total de 23 seule-

ment a été consigné. Notons que d'autres contrôles ont été effectués au domicile du responsable, en dehors de cette période.

Trois semaines de retard

Du point de vue quantitatif, seuls 9 kg ont été déclarés comestibles contre 2 kg non comestibles, moisissus ou toxiques.

Dans son rapport, Jean-Claude Gerber indique que le climat pluvieux qui s'est installé



Le printemps humide a notamment favorisé les mousserons.

entre avril et mi-juillet a favorisé la poussée des champignons

printaniers comme les morilles et les mousserons. «Puis la sécheresse s'est installée et les premières récoltes n'ont vraiment débuté qu'à fin septembre, soit environ trois semaines plus tard que d'ordinaire. Si bien qu'à fin octobre, période durant laquelle les champignonnières ont déjà rangé leur panier et leur couteau, beaucoup de champignons étaient encore bien présents dans nos forêts et pâturages», relève Jean-Claude Gerber. **PCE**